

Réf. 33		
Nom du Projet : Assistance Technique du programme d'appui à la décentralisation et aux investissements communaux – PADIC		Pays : Burkina Faso
Lieu : Burkina Faso		Personnel spécialisé fourni par votre société (profils) : ⇒ Expertise de courte durée, expert en structuration d'organisme en charge de la décentralisation ⇒ Expert logistique ⇒ Appui Assistance Administrative
Nom du Client : Ordonnateur National du FED		Nombre d'employés ayant participé au projet : 04
Adresse :		Nombre de mois de travail ; durée du Projet : 65 hommes / mois
Date de démarrage (mois/année) : 07/2013	Date d'achèvement (mois/année) : 02/2016	Valeur approximative des services fournis par Duradeve Consulting : 39 169 501 F CFA - 59 714 € Valeur approximative des services fournis par le Consortium : 2 038 911 143 F CFA - 3 108 300 €
Nom des consultants associés/partenaires éventuels : ARP - EGIS - PROMAN		Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés : 150 hommes / mois
Nom et fonctions des responsables: Jean Charles TORRION, Directeur général de ARP- EGIS - PROMAN		
Descriptif du projet : L'objectif global du marché d'assistance technique est d'appuyer le Gouvernement dans leur lutte contre la pauvreté par l'amélioration de la gouvernance locale. Son objectif spécifique est l'amélioration du processus de décentralisation et de la gouvernance locale par un renforcement des capacités des acteurs. Le programme repose sur l'application des orientations de la « backbone strategy » de l'UE. Les appuis sont focalisés sur un renforcement mesurable et durable des capacités. Ceci conduit à ancrer la maîtrise d'œuvre (MO) du projet au Secrétariat Technique Permanent de la Conférence Nationale de la Décentralisation (STP-CONAD), structure du Ministère de l'Administration, de la Décentralisation et de la Sécurité (MATDS). Le Programme est articulé en deux composantes : <ul style="list-style-type: none"> • Composante 1 – Appui Institutionnel/Renforcement des capacités institutionnelles des instances centrales, déconcentrées et décentralisées, y-inclus le suivi et évaluation (S – E), • Composante 2 – Renforcement des capacités en termes de Maîtrise d'Ouvrage Publique (MO) des CT. Les résultats attendus de l'assistance technique sont : ➤ Résultat 1 : Les instances centrales, déconcentrées et décentralisées disposent des moyens et instruments nécessaires pour piloter le processus de décentralisation, en assurer un S-E performant, ainsi que pour coordonner les différents acteurs nationaux et extérieurs et financer les investissements des CT : <ul style="list-style-type: none"> • Le dispositif de S-E de l'ensemble du processus de décentralisation, assuré par le Secrétariat Technique Permanent de la Conférence Nationale de la Décentralisation (STP-CONAD) à travers son Centre National de suivi et évaluation (CNSE), les Cellules régionales et les Cellules ministérielles sectorielles de S-E est performant et la coordination des différentes actions (nationales et extérieures) est effective. Des liens entre le système de S-E national sur la décentralisation et le système interne de S-E du Fonds Permanent pour le Développement 		

des Collectivités Territoriales (FPDCT) seront créés, de même qu'avec l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) ;

- Les services offerts par le FPDCT pour le financement des investissements des collectivités territoriales sont opérationnels, financièrement accessibles et durables ;
- Tous les acteurs de la décentralisation ont accès à l'information sur la décentralisation, par la mise en œuvre de la stratégie nationale de communication sur la décentralisation élaborée et adoptée par le Gouvernement ;
- Les structures centrales du STP-CONAD et du FPDCT ainsi que leurs 13 structures déconcentrées sont dotées en moyens matériels informatique et bureautique ainsi qu'en moyens de déplacement leur permettant d'accomplir leurs missions spécifiques de proximité auprès des CT.

➤ Résultat 2 : Les dispositifs d'appui liés à l'exercice de la Maîtrise d'Ouvrage (MO) des investissements des CT sont opérationnels. La MO est améliorée en termes de préparation, réalisation/suivi et gestion des investissements :

- Les connaissances et les capacités des élu(e)s et agents des CT sont améliorées par de la formations initiale, continue et d'accompagnement dans le domaine de la MO ;
- La base légale pour les modalités de coopération entre les CT d'une même région, en vue de renforcer leurs capacités d'exercice de maîtrise d'ouvrage est développée ;
- Les ARD dans les six régions appuyées par le projet sont opérationnelles.

Description des services effectivement rendus par votre personnel :

Le Consortium fourni les services des experts LT suivants pour un total de 2 750 h/j :

- Expert en décentralisation et développement local, Chef d'équipe (825 h/j) ;
- Expert des procédures administratives et financières des procédures FED, spécialiste des contrats, finances et monitoring (550 h/j) ;
- Expert en appui institutionnel, Conseiller technique auprès du FPDCT (825 h/j);
- Expert en gestion financière, comptable, audit et contrôle interne (550 h/j).

Les experts principaux sont appuyés par de l'expertise court terme (660 h/j) dans les domaines d'expertise suivants :

- Gouvernance territoriales ;
- Finances locales / financement des collectivités ;
- Renforcement des capacités / formation ;
- Renforcement institutionnel ;
- Gestion de l'information, SIG et conception développement de base de données.

Le Consortium assure le backstopping du projet, ainsi que le contrôle de qualité des rapports et des services fourni et la gestion financière du contrat.